

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - Vente à Distance - Version juin 2021

CHAPITRE I – DISPOSITIONS APPLICABLES A TOUS LES CLIENTS (PROFESSIONNELS ET CONSOMMATEURS)

ARTICLE 1 - Champ d'application de ces Conditions Générales de Vente

1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente (les « **CGV** ») s'appliquent, sans restrictions ni réserves, à l'ensemble des offres émises et des ventes conclues par la société MAISON MADAME SAS (le « **Vendeur** ») auprès de tous acheteurs professionnels ou consommateurs et particuliers (les « **Clients** » ou le « **Client** ») achetant via le site web du Vendeur (www.maison-mme.com) les produits proposés à la vente par le Vendeur, à savoir des abat-jours en bois léger et papier, produits artisanaux réalisés par le Vendeur (les « **Produits** »).

1.2 Le chapitre I des présentes CGV s'applique à tous les Clients. Le chapitre II des présentes CGV s'applique uniquement aux Clients consommateurs et particuliers (non-professionnels).

1.3 Ces CGV précisent notamment les conditions d'achat, de passation de commande, de paiement, et de livraison des Produits commandés par les Clients.

1.4 Les présentes CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles du Client (y compris ses conditions générales d'achats).

1.5 Ces CGV sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à l'achat ou à la passation de commande et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

1.6 Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant son achat ou la passation de sa commande. Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de l'achat ou de la passation de la commande.

1.7 La validation de la commande sur le site web du Vendeur par le Client vaut **acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV.**

ARTICLE 2 – Principales caractéristiques des Produits

2.1 Les Produits sont des abat-jours composés de bois contreplaqué (structure) et de papier imprimé (tuiles de papier imprimées), développés et fabriqués de manière artisanale par le Vendeur à Metz. Les Produits sont donc issus d'une fabrication 100% française et artisanale. Il existe plusieurs modèles des Produits, tels que décrits sur le site web du Vendeur.

2.2 **Les Produits étant composés d'une structure en bois légère et de papier, les Produits sont considérés comme étant fragiles et les Produits sont uniquement destinés aux pièces dites « sèches » des maisons (ne pas les utiliser dans les salles de bain ou cuisines, les Produits pouvant se déformer).**

2.3 **Lorsqu'ils sont empoussiérés, les Produits doivent être nettoyés à sec uniquement, au plumeau à poussière. Les Produits ne doivent pas être nettoyés avec de l'eau, du savon, des solvants ou produits nettoyant.**

2.4 **Les Produits étant issus d'une fabrication artisanale, chaque Produit est unique.** Les Produits sont susceptibles de présenter de légères différences entre eux (y compris s'agissant du même modèle) et par rapport aux Produits exposés sur les catalogues du Vendeur. Les photographies et graphismes présentés par le Vendeur ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur. Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit figurant sur son site web afin d'en connaître les propriétés, les caractéristiques principales et les particularités essentielles.

2.5 La notice de montage et indications de dimensions des Produits sont présentées dans les catalogues du Vendeur, sur sa notice de montage et sur le « tuto » de montage figurant sur le site web du Vendeur.

2.6 **Chaque Produit est composé uniquement d'un abat-jour, sans aucun autre élément.** En particulier les parties électriques, le pied de lampe, les systèmes d'accrochage ou de suspensions, etc. ne sont pas fournis par le Vendeur avec les Produits et doivent être achetés à part par le Client.

2.7 **Les Produits sont fournis en kit, et doivent donc être montés par le Client. Une notice de montage figure dans chaque boîte. Un « tuto » sur le site web du Vendeur. Les Produits étant fragiles, ils doivent être montés avec précaution, par un adulte, en suivant précisément la notice de montage fournie par le Vendeur.**

2.8 **Les Produits étant constitués de bois léger et de papier, ils doivent :**

- être installés loin de toute source de chaleur (cheminées, poêles, radiateurs électriques, bougies, lampes dégageant une forte chaleur, etc.), et
- être utilisés avec des ampoules froides uniquement, de type LED.

2.9 **Il est fortement déconseillé de démonter la structure en bois du Produit une fois montée, cette structure étant fragile.**

ARTICLE 3 - Commandes de Produits par internet

3.1 Les commandes de Produits par internet sont effectuées de la façon suivante :

- Le Client effectue sa commande de Produits directement sur le site web du Vendeur,
- Avant de valider et confirmer définitivement sa commande, le Client doit vérifier sa commande et a l'opportunité de corriger les éventuelles erreurs,
- A la réception de la commande du Client, un AR de commande ou une confirmation de commande est adressé par email par le Vendeur au Client,
- le Client sera ensuite averti par le Vendeur des délais de livraison des Produits.

3.2 La vente ne sera considérée comme définitive qu'après envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur, et après encaissement

par celui-ci de l'intégralité du prix dû. Le prix est en effet à payer en totalité au moment de la commande.

3.3 Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande avant de la valider définitivement.

3.4 Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif à une commande antérieure.

ARTICLE 4 - Tarifs

4.1 Les Produits sont vendus et fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site web du Vendeur au jour de l'achat ou de l'enregistrement de la commande par le Vendeur.

4.2 Les prix sont exprimés en Euros TTC. Le Vendeur se réserve le droit de modifier les prix à tout moment, cette modification ne s'appliquant pas aux commandes en cours.

4.3 Les prix comprennent les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison (pour la France métropolitaine). En cas de livraison à faire en dehors du territoire de la France Métropolitaine, le Vendeur contactera le Client afin de convenir avec lui des délais, coûts et modalités de livraison.

4.4 Une facture est établie par le Vendeur et transmise au Client sur demande.

ARTICLE 5 - Conditions de paiement – Retards de paiement

5.1 Toute somme versée d'avance sur le prix, arrhes ou acompte, est productive d'intérêt au taux légal à l'expiration d'un délai de trois mois à compter du versement et jusqu'à la date de livraison ou d'exécution de la prestation.

5.2 Le prix est payable comptant, en totalité au jour de l'achat ou de la passation de la commande par le Client, selon les modalités suivantes :

- par cartes bancaires : Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bleues ;

5.3 Les paiements effectués par le Client seront considérés comme définitifs.

5.4 Le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect de ces CGV ou des conditions de paiement figurant ci-dessus, notamment en cas de rejet de paiement, de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours effectuées par le Client.

ARTICLE 6 - Livraisons des Produits

6.1 Les Produits commandés ou acquis par le Client seront en général livrés en France métropolitaine dans un délai d'environ 2 semaines à compter de la date de validation de la Commande du Client.

6.2 Les délais de livraison figurant ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne lient pas le Vendeur. La responsabilité du Vendeur ne pourra donc pas être engagée en cas de retard de livraison.

6.3 La livraison ne peut concerner qu'un seul lieu de livraison par commande.

6.4 Les Produits étant fragiles et livrés en kit, ils sont toujours livrés dans un carton plat et non montés, et ce pour un minimum d'encombrement.

ARTICLE 7 – Vérification des Produits à la livraison

7.1 Lors de la Livraison du Produit, le Client doit procéder à une vérification complète et exhaustive des Produits afin d'en vérifier l'emballage, la conformité, la qualité et les quantités. Toute non-conformité, dommage apparent de l'emballage et/ou du Produit, ou toute quantité manquante devront être notés et communiqués dès leur constatation au Vendeur, au livreur, ou au point relais, selon les conditions de ce dernier. Le Produit sera automatiquement réputé accepté si le Client ne fait aucune réclamation écrite dans les deux (2) jours suivant sa livraison.

7.2 Aucune réclamation ne sera acceptée par le Vendeur au regard des défauts, non-conformité, insuffisances, quantités manquantes qu'une vérification normale aurait dû révéler, au cas où ladite vérification n'a pas été menée ou a été menée improprement.

7.3 En cas de réclamation écrite du Client, celui-ci devra renvoyer sans tarder au Vendeur le Produit concerné, à ses frais, afin de permettre au Vendeur de mener une inspection de ce Produit.

ARTICLE 8 - Transfert de propriété - Transfert des risques

8.1 Le transfert de propriété des Produits du Vendeur au profit du Client ne sera réalisé qu'après livraison et après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

8.2 Le transfert des risques des Produits du Vendeur au Client ne sera réalisé qu'au moment de la livraison au Client.

ARTICLE 9 - Responsabilité du Vendeur - Garantie

9.1 Les Produits proposés à la vente sont conformes à leur description et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

9.2 Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, conformément aux dispositions légales :

- de la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande,

- de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - Vente à Distance - Version juin 2021

9.3 Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur, par écrit, de la non-conformité des Produits dans les délais ci-dessus visés et retourner au Vendeur les Produits défectueux à ses frais dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

9.4 Le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits sous garantie jugés non conformes ou défectueux. En cas de livraison, les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

9.5 Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché.

9.6 Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

9.7 La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non-respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés ou utilisés (si ces pays sont différents de la France), qu'il appartient au Client de vérifier,
- en cas de mauvaise utilisation, de négligence de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

9.8 Les garanties du Vendeur sont limitées au Produit lui-même (abat-jour). Par conséquent, tout ce qui relève des risques électriques, branchements électriques, choix de culots ou d'ampoules, montage sur pied ou en suspension, etc. sont de la seule responsabilité du Client. Il appartient au Client de choisir un système électrique conforme aux réglementations et normes applicables au lieu où il se trouve, en utilisant des ampoules froides (type LED), et le cas échéant en faisant appel à un électricien pour monter le Produit en lampe, en applique ou en suspension.

9.9 LA GARANTIE DU VENDEUR EST, EN TOUT ETAT DE CAUSE, LIMITEE AU REMPLACEMENT OU AU REMBOURSEMENT DES PRODUITS NON CONFORMES OU AFFECTES D'UN VICE.

9.10 EN AUCUN CAS LE VENDEUR NE SERA TENU POUR RESPONSABLE DES PERTES D'EXPLOITATION, DE PRODUCTIVITE ET/OU DE TOUTE AUTRE PERTE OU DOMMAGES IMMATERIELS, ACCESSOIRES OU INDIRECTS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT SUBIS PAR LE CLIENT OU PAR TOUTE AUTRE PERSONNE, DU FAIT DES PRODUITS. EN CONSEQUENCE, LE CLIENT RENONCE A TOUT RECOURS A L'ENCONTRE DU VENDEUR ET DE SES ASSUREURS A CE TITRE ET S'ENGAGE A OBTENIR PAREILLE RENONCIATION DE SES PROPRES ASSUREURS.

9.11 DE PLUS, LA RESPONSABILITE DU VENDEUR AU TITRE D'UNE COMMANDE NE POURRA EN AUCUN CAS DEPASSER LE MONTANT DU PRIX FIGURANT SUR CE DEVIS OU SUR CETTE COMMANDE.

9.12 Les garanties accordées spécifiquement aux Clients non-professionnels figurent dans le chapitre II ci-dessous.

ARTICLE 10 - Propriété intellectuelle

10.1 Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle (et notamment les droits d'auteur) sur les Produits, ainsi que sur ses créations, catalogues, photographies, présentations, dessins, site web, etc, réalisés par le Vendeur (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Produits au Client.

10.2 Le Client s'interdit donc toute reproduction de tout ou partie des Produits, ainsi que toute exploitation des créations, catalogues, photographies, présentations, dessins du Vendeur, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 11 – Données personnelles

11.1 Le Vendeur met en œuvre des traitements de données à caractère personnel – notamment via son site web – afin de lui permettre d'assurer la gestion, le suivi des dossiers de ses Clients et des commandes jusqu'à la livraison des Produits. Les données personnelles seront traitées par le Vendeur et peuvent être visualisées par le personnel ou les associés dans le cadre de l'activité du Vendeur, conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen dit « RGPD » n°2016/679 /UE du 27 avril 2016.

11.2 Le Client est informé que la collecte de certaines de ses données à caractère personnel est nécessaire à la bonne exécution des Commandés par lui. Les Clients sont concernés uniquement par la collecte des données suivantes : adresse IP via les cookies du Site Web, adresse Email, nom, prénom, adresse de livraison, numéro de téléphone.

11.3 Les données des Clients sont collectées par le Vendeur uniquement dans le cadre du traitement des Commandés et de la fourniture des Produits aux Clients. Elles sont réservées à l'usage exclusif du Vendeur, et le cas échéant de ses sous-traitants ou partenaires (transporteurs, livreurs, ...). En cas de procédure contentieuse, elles pourront être portées à la connaissance de l'institution judiciaire et des parties en cause.

11.4 Le responsable de traitement au sein du Vendeur est joignable à l'adresse email contact@maison-mme.com ou par courrier à l'adresse du Vendeur qui figure ci-dessous. A moins que le Client ne donne son accord exprès, ses données à caractère personnel ne seront pas utilisées par le Vendeur à d'autres fins que celles visées dans la présente clause.

11.5 Sauf accord contraire, le Vendeur conservera les données personnelles recueillies pendant un délai maximum de 3 ans à compter de la fin de la date de dernière livraison.

11.6 Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et

d'opposition au traitement et du droit à la portabilité de ses données à caractère personnel recueillies par le Vendeur. Ce droit, dès lors qu'il ne s'oppose pas à la finalité du traitement, peut être exercé en adressant une demande par courrier ou e-mail au responsable de traitement dont les coordonnées sont indiquées dans les présentes. Le délai de réponse est d'un mois maximum. Le refus doit être motivé et en cas de refus le Client peut saisir la CNIL (3 place de Fontenoy, 75334 PARIS) ou saisir une autorité judiciaire.

ARTICLE 12 - Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution d'une commande ou de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

ARTICLE 13 - Résolution du contrat

En cas d'inexécution suffisamment grave de l'une quelconque des obligations découlant des présentes conditions générales incombant à l'autre Partie, la Partie victime de la défaillance pourra notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Partie Défaillante, la résolution fautive des présentes, 30 jours après la réception d'une mise en demeure de s'exécuter restée infructueuse, et ce en application des dispositions de l'article 1224 du Code civil.

ARTICLE 14 – Droit applicable - litiges

14.1 De convention expresse entre les parties, les présentes CGV et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont exclusivement régies par le droit français. Les CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

14.2 Tout litige relatif aux Produits ou commande et livraisons entre le Vendeur et un Client, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, et qui ne pourrait être réglé à l'amiable dans un délai de 30 jours à compter de la signification du litige par LRAR par une des Parties à l'autre, sera de la compétence exclusive du Tribunal Judiciaire de METZ (France).

14.3 Les Clients non-professionnelles disposent de la faculté de faire appel à un médiateur à la consommation, conformément aux dispositions de l'article 21 ci-dessous.

ARTICLE 15 – Information précontractuelle – acceptation du Client

15.1 Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à l'achat ou à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière claire et compréhensible, des présentes CGV et de toutes les informations relatives aux Produits et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles du Produit ;
- la notice de montage des Produits, figurant sur le site web du Vendeur ;
- le prix du Produit ;
- la date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à fournir les Produits commandés ;
- les informations relatives à l'identité du Vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;

15.2 Le fait pour une personne physique ou morale d'effectuer un achat ou de commander un Produit emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGV et obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire (et notamment de ses propres conditions générales d'achat), qui seront inopposables au Vendeur.

ARTICLE 16 – Coordonnées du Vendeur

Maison Madame Editions SAS, immatriculée au RCS de METZ sous le n° 902 097 435
Adresse : 20 rue du Général Leclerc, à LONGEVILLE-LES-METZ (57050)
Email : contact@maison-mme.com Site Web : www.maison-mme.com
Tel : 03 87 74 02 43

ARTICLE 17 – Dispositions finales

17.1 Le non-exercice de tout ou partie d'un quelconque de ses droits par une des parties n'est en aucun cas constitutif d'un abandon ou d'un renoncement à ce droit.

17.2 S'il apparaît que certaines dispositions de ces CGV sont nulles, inapplicables ou contraires à la loi en tout ou en partie, ou ne peuvent être appliquées pour quelque raison que ce soit, les autres dispositions des présentes CGV et continueront à s'appliquer.

17.3 Le Vendeur pourra régulièrement modifier ces CGV, auquel cas la nouvelle version de ces CGV sera mise à disposition des Clients sur le site web du Vendeur.

CHAPITRE II – DISPOSITIONS APPLICABLES UNIQUEMENT AUX CLIENTS CONSOMMATEURS (NON-PROFESSIONNELS)

ARTICLE 18 – Champ d'application du Chapitre II

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - Vente à Distance - Version juin 2021

18.1 Les dispositions du Chapitre II de ces CGV bénéficient uniquement aux Clients consommateurs (particuliers et non professionnel). Il ne s'applique pas aux Clients professionnels.

18.2 Ces dispositions prévalent sur les dispositions du Chapitre I qui pourraient leur être contradictoires.

18.3 Les présentes CGV sont mises à la disposition du Client non-professionnel dans les conditions prévues à l'article L.134-1 du Code de la consommation.

18.4 Toute disposition législative ou réglementaire applicable en France et qui devait être plus favorable au Client non-professionnel prévaudra sur ces CGV.

ARTICLE 19 – Droit de Rétraction

19.1 Les Clients non-professionnels bénéficient d'un droit de rétraction conformément à l'article L.121-21-1 du code de la consommation, sans avoir à motiver leur décision, à condition que la vente ait bien lieu via le site web du Vendeur, c'est-à-dire une vente à distance, hors de l'établissement du Vendeur.

19.2 Ce droit de rétraction peut s'exercer dans un délai de 14 jours à compter de la date de réception des Produits. Cependant, cette faculté de rétraction ne pourra être exercée par le Client que si les Produits ne sont pas endommagés.

19.3 Ce droit ne pourra pas s'exercer si les Produits ont été personnalisés à la demande du Client, selon ses demandes spécifiques.

19.4 Le Client consommateur ne supporte que les coûts directs de renvoi des Produits.

19.5 Le Vendeur peut différer le remboursement du Client jusqu'à récupération des Produits ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition des Produits, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

ARTICLE 20 – Rappel des Garanties légales des consommateurs

20.1 Conformément à la loi, le Vendeur assume les garanties de conformité et relative aux vices cachés des Produits livrés par lui aux Clients non-professionnels ou échangera les Produits apparemment défectueux ou ne correspondant pas à la commande effectuée. La demande de remboursement doit s'effectuer par écrit à l'adresse du Vendeur figurant dans le point 16 ci-dessus ou par email. Le Client devra détailler par écrit ses demandes et ses réclamations.

20.2 Il est rappelé que le Client non-professionnel :

- dispose d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance des Produits pour agir ;
- peut choisir entre le remplacement et la réparation du Produit apparemment défectueux sous réserve des conditions prévues par les dispositions susmentionnées ;
- est dispensé d'apporter la preuve de l'existence du défaut de conformité durant les 24 mois suivant la délivrance du Produit (sauf biens d'occasion).

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de l'éventuelle garantie commerciale consentie par le Vendeur.

Le Client non-professionnel peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil ; dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

20.3 Il est rappelé qu'en cas de revente d'occasion du Produit, plus aucune garantie du Vendeur ne sera applicable au-delà de 6 mois.

ARTICLE 21 – Réclamations & Médiation

21.1 Le cas échéant, le Client non-professionnel peut présenter toute réclamation en contactant le Vendeur au moyen des coordonnées figurant dans l'article 16 ci-dessus. En l'absence d'accord amiable entre les parties, ou en l'absence de réponse dans un délai de deux mois, et conformément aux dispositions de l'art. L.616-1 du Code de la consommation, le Client non-professionnel peut recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues par le titre Ier du livre VI du code de la consommation. Ce médiateur tentera en toute indépendance de rapprocher les parties en vue d'obtenir une solution amiable.

21.2 Le Client non professionnel est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation dont les coordonnées sont indiquées sur le site Internet du Vendeur.

ARTICLE 22 – Information des Clients non-professionnels

Aux fins d'information des Clients non-professionnels, certaines dispositions du code civil et du code de la consommation sont rappelées et reproduites ci-après.

Article 1641 du Code civil : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1642 du Code civil : Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.

Article 1643 du Code civil : Il est tenu des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie.

Article 1644 du Code civil : Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix.

Article 1646 du Code civil : Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne sera tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente.

Article 1647 du Code civil : Si la chose qui avait des vices a péri par suite de sa mauvaise qualité, la perte est pour le vendeur, qui sera tenu envers l'acheteur à la restitution du prix et aux autres dédommagements expliqués dans les deux articles précédents. Mais la perte arrivée par cas fortuit sera pour le compte de l'acheteur.

Article 1648 du Code civil : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents.

Article L. 217-4 du Code de la consommation : Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L. 217-5 du Code de la consommation : Le bien est conforme au contrat :
1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 217-12 du Code de la consommation : L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L. 217-16 du Code de la consommation : Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.